

## Lettre de rentrée allemand septembre 2017

Chères et chers collègues,

L'académie de Versailles se caractérise par une richesse et une diversité sociales, scolaires et territoriales. Fruit d'une réflexion collective et partagée entre tous les acteurs de la communauté éducative, le projet académique "[Versailles 2020](#)" en traduit les ambitions. Il s'organise autour de trois axes :

- réussir à tout niveau et dans chaque territoire,
- apprendre et agir dans le monde du 21ème siècle,
- mobiliser les intelligences

Ces priorités définissent notre feuille de route collective.

En cette rentrée, la liberté et la responsabilité individuelles et collectives au sein des équipes et des établissements trouvent toute leur place dans la mise en œuvre de parcours de réussite pour chaque élève. Nous saluons l'engagement et la créativité dont vous faites preuve pour répondre aux besoins des élèves en variant les modalités pédagogiques et en différenciant les approches. Cette dynamique inscrite dans une logique de continuité inter-degrés (dans le cadre du cycle 3 notamment) et inter-cycles, a vocation à se poursuivre au lycée et dans l'enseignement supérieur.

Dans le cadre du protocole [Parcours professionnels, carrières et rémunérations](#) (PPCR), chaque enseignant.e éligible au cours de l'année 2017-2018 bénéficiera d'un rendez-vous de carrière. Ils seront pour vous une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur votre pratique ainsi que vos besoins en formation et en accompagnement pour votre développement professionnel.

La diffusion d'une culture partagée de la sécurité au sein des établissements scolaires constitue une priorité majeure qui s'inscrit dans une démarche d'éducation à la responsabilité individuelle et collective. Celle-ci s'appuie, d'une part, sur la vigilance quotidienne de la communauté éducative, renforcée lors des exercices de sécurité (PPMS) et d'autre part, sur le respect et la transmission des valeurs de la République, l'éducation à la citoyenneté et la valorisation de l'engagement des élèves.

Comme les années précédentes, cette lettre de rentrée vous apporte des informations spécifiques sur la discipline et vient en complément de la lettre de rentrée inter-langues qui, si vous ne deviez pas en avoir été destinataires, est consultable sur le portail langues (<http://www.langues.ac-versailles.fr/>).

Nous voudrions tout d'abord vous informer que Catherine Torres, qui a œuvré pendant tant d'années pour la discipline dans notre académie en tant que professeure, formatrice et inspectrice, a fait le choix de prendre une retraite bien méritée. Comme beaucoup d'autres germanistes, nous tenions à saluer le travail remarquable qu'elle a effectué au cours de ces années et à lui témoigner notre reconnaissance pour son dévouement au service de la discipline. Nous avons tous pu apprécier ses qualités humaines et son professionnalisme et nous lui adressons tous nos meilleurs vœux pour ce nouveau parcours qui s'ouvre à elle. Elle est remplacée par Bertrand Klaeger qui était jusqu'à l'année dernière en charge de la coopération éducative avec l'Allemagne à la DAREIC de l'académie de Paris.

### **Les classes bilangues et la carte des langues**

L'académie de Versailles comptera 219 dispositifs bilangues à la rentrée 2017 (222 à la rentrée 2015). Nous remercions tous les professeurs de collège qui depuis la rentrée 2016 se sont impliqués, en complément de service ou en HSE, dans l'enseignement de l'allemand à l'école élémentaire quand celui-ci ne pouvait pas être assuré par un professeur du 1er degré et qui ont ainsi permis le maintien du dispositif dans leur établissement. Afin de prendre en compte les dernières directives ministérielles, des ajustements sont prévisibles pour la rentrée 2018.

Une formation spécifique à l'attention des professeurs d'allemand de collège enseignant à l'école "*Enseigner l'allemand au cycle 3*" est proposée au PAF. Si vous enseignez en collège et souhaitez y participer, nous vous invitons à vous inscrire avant le 18 septembre (<http://www.ac-versailles.fr/cid117300/plan-formation-2017-2018.html>).

Nous vous rappelons l'existence du site "Deutsch für Schulen" créé par le CNED en collaboration avec l'Institut Goethe et l'OFAJ qui propose en accès libre et gratuit des ressources à l'attention des élèves, des enseignants, des parents et des assistants (<http://kinder.deutschfurschulen.fr/>).

## La promotion de l'allemand

La diversification linguistique est un objectif réaffirmé à l'échelle académique. Comme pour les langues à moindre diffusion, il nous incombe donc de contribuer à soutenir cette politique linguistique et à développer le nombre d'élèves germanistes dans l'académie en informant les familles et les élèves en situation de choisir une langue vivante 2 sur les atouts qu'offre l'apprentissage de l'allemand qui a vocation à être appris par tous les élèves.

Pour informer les familles sur le choix de l'allemand en collège ou à l'école élémentaire, vous avez à votre disposition la brochure, "**L'allemand un plus**" (<https://www.goethe.de/ins/fr/fr/spr/wdl/wem.html>) envoyée dans les DSDEN (Direction des services départementaux de l'Education Nationale) et que vous pouvez également retirer à l'Institut Goethe de Paris. A l'inspection, nous en recevons également tous les ans un certain nombre d'exemplaires que nous pouvons vous transmettre.

Vous pouvez faire intervenir l'animateur du **Mobiklasse** ([www.mobiklasse.de](http://www.mobiklasse.de)) qui intervient dans toute l'Île de France. Son intervention d'une heure permet aux écoliers et aux collégiens de découvrir l'Allemagne et l'allemand grâce à des activités ludiques qui les impliquent tous. Cet animateur intervient également dans les lycées professionnels afin de promouvoir l'apprentissage de l'allemand et d'impulser une dynamique d'échanges et de mobilité professionnelle avec l'Allemagne.

L'année dernière, Lena Tröger est intervenue dans 8 écoles et 19 collèges de l'académie. Son planning s'est rempli très vite. Si vous êtes intéressés, sollicitez le nouvel animateur, Timon Heidemann, dès le tout début de cette année scolaire.

L'information sur le choix de l'allemand à l'école et en collège peut associer d'autres partenaires, par exemple le professeur d'anglais pour montrer la complémentarité entre les deux langues (<http://www.allemand.ac-versailles.fr/spip.php?article655>), le professeur d'allemand du lycée du secteur pour illustrer concrètement la continuité des parcours. Ces réunions peuvent aussi être l'occasion de présenter les programmes de mobilités individuelles et collectives de l'OFAJ en faisant intervenir des élèves.

Que vous enseigniez en collège ou en lycée, que vous soyez titulaire ou non de votre poste, nous vous invitons dans la mesure du possible à instaurer une liaison collèges-lycée. Au-delà de la prise de contact et du simple échange d'informations, une véritable coopération au niveau pédagogique (échanges de pratiques, observations mutuelles, outils communs par exemple en matière d'évaluation et de stratégies d'apprentissage...) peut être mise en place et constituer un argument supplémentaire pour convaincre les parents en rendant plus visible le parcours de l'élève germaniste.

## La certification

Le nombre d'élèves inscrits aux épreuves de la certification en 2017 était de 2299, soit une augmentation de près de 300 élèves par rapport à 2016 qui nous a contraints à organiser trois centres de correction des productions écrites. Cette année encore, les résultats de l'académie de Versailles sont satisfaisants, mais comme vous le savez, l'enjeu du DSD1 n'est pas que nos élèves valident toutes les activités langagières au niveau B1. Toute validation partielle est à valoriser. Nous vous remercions d'avoir apporté votre concours et contribué au bon déroulement des épreuves.

Les professeurs nouvellement nommés dans un établissement dont les élèves préparent la certification seront convoqués à deux journées de stage, car il faut impérativement avoir été formé pour pouvoir faire passer les épreuves. A ce propos, nous vous rappelons que deux examinateurs sont obligatoirement requis pour la passation des épreuves orales et qu'il est souhaitable de prévoir une pause de 5 minutes entre deux interrogations pour avoir le temps de renseigner la grille d'évaluation. **Prochainement, votre chef d'établissement recevra un courrier lui demandant d'indiquer le nom du/des professeurs à former et le nombre d'élèves à inscrire.** Nous vous remercions de vous assurer auprès de votre établissement que ces informations ont bien été transmises à notre secrétariat avant le 18 octobre. Cela nous évitera des relances fastidieuses.

Les épreuves écrites pour la session 2018 auront lieu **le mardi 13 mars 2018**, les épreuves orales pourront être organisées entre le lundi 19 février et le vendredi 30 mars ([http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=119150](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=119150)).

Les professeurs qui ont suivi la formation il y a déjà plusieurs années auront la possibilité de s'inscrire au stage du PAF "*Parcours sur enjeux péd. et éduc. certificat. alld*" pour réactualiser, tant à l'oral qu'à l'écrit, leurs pratiques évaluatives. Cette formation a fait l'objet d'une préconisation forte de la part de l'Inspection Générale d'allemand et nous invitons le plus grand nombre d'entre vous à vous inscrire à ce stage co-construit avec nos partenaires allemands. Il vous permettra d'affiner votre appréciation des critères d'évaluation des productions orales et écrites et d'associer les élèves à l'évaluation grâce à des outils d'auto-positionnement.

Par ailleurs, si vous souhaitez qu'un représentant de la KMK assiste aux épreuves orales dans votre établissement et vous fasse bénéficier de son expertise, nous vous remercions de nous adresser votre demande.

## Les projets de mobilité

Ce sont les services de la DAREIC qui sont compétents pour traiter les demandes de subvention (<http://www.ac-versailles.fr/cid108363/la-dareic.html>). Pour l'allemand, Chantal Chabbal ([chantal.chabbal@ac-versailles.fr](mailto:chantal.chabbal@ac-versailles.fr)) est toujours votre interlocutrice privilégiée pour l'enseignement général et technologique, ainsi que Michelle Moquin ([Michelle.Moquin@ac-versailles.fr](mailto:Michelle.Moquin@ac-versailles.fr)) pour l'enseignement professionnel, pour les programmes du [Secrétariat Franco-Allemand](#) ou de l'OFAJ ([échanges professionnels](#), [stages pratiques individuels](#)). Toutes les deux pourront également vous renseigner sur la [Journée Découverte](#) de l'OFAJ (visites d'entreprises en relation étroite avec l'Allemagne). Nous vous invitons à prendre connaissance du [BO n°25 du 13 juillet 2017](#) consacré aux programmes franco-allemands de mobilité.

Concernant vos demandes de subvention pour des échanges avec un établissement allemand partenaire, nous vous remercions de bien préciser les objectifs pédagogiques des rencontres dans les deux pays. Celles-ci peuvent être intégrées à la programmation des apprentissages des élèves, être reliées aux notions culturelles des programmes et déboucher sur un projet commun entre élèves français et allemands.

Nous vous rappelons que toute demande de subvention pour un échange de classe au domicile du partenaire doit être effectuée en ligne à partir de la plateforme <https://echanges-scolaires.ofaj.org>.

En 2016-17, toutes les demandes de partenariats dans le cadre des programmes **Voltaire** n'ont malheureusement pas pu être satisfaites en raison du nombre moins important de candidatures du côté allemand. Nous espérons que tous les élèves demandeurs pourront trouver un correspondant cette année. Comme à l'accoutumée, une réunion à laquelle sont conviés les élèves candidats à un échange de type Voltaire et leurs parents sera organisée afin de répondre à leurs questions.

Comme la recherche de partenaires dans le cadre du programme **Sauzay** peut aussi s'avérer délicate, nous vous remercions d'accompagner les élèves dans leurs démarches. Vous pouvez à cet effet consulter la page des petites annonces en ligne de l'OFAJ.

Les échanges individuels ne relevant pas d'un programme Sauzay ou Voltaire ne sont pas subventionnés par l'OFAJ. Pour leur conférer une légalité, une charte en allemand est à votre disposition sur le site de la DAREIC (<http://www.ac-versailles.fr/cid108366/echanges-mobilite.html>).

Si vous êtes à la recherche d'un établissement allemand pour organiser un échange, que ce soit en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel, nous pouvons vous communiquer des adresses d'écoles dans notre land partenaire, la Rhénanie du Nord-Westphalie, avec lequel nous avons renouvelé notre coopération (<http://www.allemand.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique56>). Suite au séminaire pédagogique organisé à Essen en octobre 2016, nous souhaitons mettre en place un séminaire similaire en 2018. Nous avons d'ores et déjà constitué un comité organisateur auquel vous pouvez vous joindre si vous êtes intéressés. Merci de nous le signaler.

## Volontariat franco-allemand en établissement

Nous vous rappelons l'existence de ce dispositif permettant à tout jeune Français d'effectuer un service civil dans un établissement scolaire allemand. De même votre établissement a la possibilité d'accueillir un.e jeune Allemand.e durant un an. Pour l'année scolaire 2017/2018, le lycée Pissarro de Pontoise (95) et le collège Georges Pompidou de Courbevoie (92) accueilleront un volontaire-service civique dans leur établissement. Pour toute information sur ce dispositif : <https://volontariat.ofaj.org>.

## Festival du cinéma allemand 2017

A noter que le 22<sup>ème</sup> Festival du film allemand se déroulera du 4 au 10 octobre prochain au cinéma l'Arlequin à Paris (75006).

## Les rencontres avec des auteurs de langue allemande

Notre partenariat avec Nicole Bary, Directrice de l'association « *Le Roi des Aulnes* », l'Institut Goethe de Paris et le Literaturfonds de Darmstadt se poursuivra en 2017-2018 et nous aurons le plaisir d'accueillir les auteurs de littérature de jeunesse Michael Sieben du 9 au 13 avril 2018 et Que Du Luu du 14 au 18 mai. Si vous souhaitez les faire venir dans vos classes, consultez l'appel à projet en suivant ce lien : <http://www.allemand.ac-versailles.fr/spip.php?article799> et faites nous parvenir votre demande.

## La formation continue

**La date limite d'inscription au stage du PAF est fixée au 18 septembre.** Vous pouvez vous inscrire en ligne et trouvez les intitulés et les contenus des stages proposés en allemand en suivant ce lien : <http://www.ac-versailles.fr/cid117300/plan-formation-2017-2018.html>.

Plusieurs nouvelles actions de formation continue sont proposées cette année. Comme vous le savez, une formation ne peut être ouverte que si un nombre minimum de 20 professeurs se sont inscrits.

Nous comptons donc sur vous pour vous inscrire nombreux à ces stages qui constituent aussi des occasions privilégiées d'échanger avec des collègues d'autres établissements sur des questions pédagogiques.

Concernant l'enseignement professionnel, les actions proposées sont à public désigné. Nous vous remercions donc de bien vouloir vous signaler, si vous êtes intéressés, à l'adresse suivante : [remy.cortell@ac-versailles.fr](mailto:remy.cortell@ac-versailles.fr)

En vue de la préparation des contenus des stages de formation pour l'année scolaire 2018-19, nous vous sommes reconnaissants de nous faire connaître vos souhaits.

### **Communication**

Nous vous rappelons la nécessité d'activer votre messagerie académique électronique (*prenom.nom@ac-versailles.fr*) qui nous permet de vous transmettre ponctuellement des informations via la liste de diffusion académique. Votre adresse académique une fois activée, il vous est également possible de faire basculer les messages reçus sur votre boîte personnelle.

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire que nous espérons riche en satisfactions et en projets et comptons sur votre engagement au service de la réussite des élèves.

Rémy Cortell, IEN-EG allemand-lettres [remy.cortell@ac-versailles.fr](mailto:remy.cortell@ac-versailles.fr)

Bertrand Klaeger, IA-IPR d'allemand [bertrand.klaeger@ac-versailles.fr](mailto:bertrand.klaeger@ac-versailles.fr)

Elisabeth Thomas, IA-IPR d'allemand [elisabeth.thomas@ac-versailles.fr](mailto:elisabeth.thomas@ac-versailles.fr)